

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE  
AIRE D'EXPOSITION DU BUREAU DE TOURISME  
ET DES CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE INC.**

Nom de l'artiste ou de l'organisme : \_\_\_\_\_  
Responsable : \_\_\_\_\_  
Adresse du responsable : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  N/D  
Courriel : \_\_\_\_\_  N/D Site Internet : \_\_\_\_\_  N/D

**. Type(s) d'œuvres**

tableaux       sculptures       photos       vitrail

autre(s), spécifiez : \_\_\_\_\_

**. Médium(s) utilisé(s)**

aquarelle       huile       acrylique       technique mixte       fusain       céramique       tissage

autre(s), spécifiez : \_\_\_\_\_

**. Nombre d'œuvres**

Spécifiez le nombre de vos œuvres disponibles pour une exposition : \_\_\_\_\_

**Note importante :** Un minimum de 15 à 20 œuvres (format moyen de 16 pouces de large) sont nécessaires pour présenter une exposition solo. Les artistes qui ne peuvent garantir le nombre minimum requis sont invités à présenter un projet d'exposition en duo ou en groupe.

**. Format des œuvres**

Spécifiez le format de vos œuvres (en cm ou en pouces) : minimum \_\_\_\_\_ maximum \_\_\_\_\_

**. Thème(s)**

Spécifiez le ou les thème(s) représenté(s) sur vos œuvres (exemples : nature morte, paysage, portrait, etc.), ainsi que le titre de votre exposition :

Thème(s) : \_\_\_\_\_

Titre de l'exposition (suggéré) : \_\_\_\_\_

Est-ce que certaines des œuvres que vous voulez exposer représentent des scènes, paysages, personnages, etc. de la région maskoutaine? Si oui, spécifiez le nombre d'œuvres et le ou les thème(s) : \_\_\_\_\_

**. Parcours artistique**

Êtes-vous membre d'une association ou d'un regroupement d'artistes? Si oui, spécifiez : \_\_\_\_\_

Exercez-vous votre art  professionnellement ou  comme passe-temps?

**Note importante :** SVP, joindre votre CV artistique ou une description de votre parcours artistique.

### . Expositions précédentes

Inscrivez les trois (3) derniers lieux où vous avez exposé vos œuvres.

jamais exposé

1. lieu : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_ date(s) : \_\_\_\_\_  
2. lieu : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_ date(s) : \_\_\_\_\_  
3. lieu : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_ date(s) : \_\_\_\_\_

### . Disponibilité

Indiquez, par ordre de préférence, le ou les mois en 2011, où vous êtes disponible pour une exposition. **Note importante** : Le Bureau de tourisme et des congrès prend en considération les choix mentionnés sur le formulaire de candidature mais ne peut les garantir. La période choisie ne sera confirmée qu'après une entente entre les parties et la signature du protocole. Chacune des expositions dure de quatre à cinq semaines généralement.

1<sup>er</sup> choix : \_\_\_\_\_  
2<sup>e</sup> choix : \_\_\_\_\_  
3<sup>e</sup> choix : \_\_\_\_\_

aucune préférence

Avez-vous déjà exposé vos œuvres au Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe?  non  oui année : \_\_\_\_\_

Nous indiquer si vous comptez tenir un vernissage durant votre exposition :  non  oui

### . Spécifications techniques

Voir le plan ci-joint pour les dimensions de l'aire d'exposition.

### . Photos

Nous transmettre trois (3) photographies des œuvres que vous comptez exposer (originales ou numérisées). Les photographies vous seront retournées après l'étude de votre candidature.

### . Échéancier prévu

15 octobre 2010	date limite pour soumettre une candidature et remettre le formulaire prévu à cette fin au Bureau de tourisme et des congrès
novembre 2010	analyse des candidatures reçues rencontre du comité de sélection pour déterminer les candidatures retenues appels aux candidats retenus et lettre envoyée à ceux non-retenus
fin 2010 et 2011	une rencontre avec chacun des candidats retenus est prévue quelques semaines avant le début de l'exposition pour la signature du protocole d'entente
janvier 2011	début des expositions

## POLITIQUE D'UTILISATION DE L'AIRE D'EXPOSITION

Les expositions qui présentent des œuvres ayant un lien avec la réalité maskoutaine ou qui en représentent un ou l'autre de ses aspects ont priorité sur les autres expositions.

L'exposition doit être accessible à tous, sans frais et sans restriction.

En aucun temps, l'exposition ne doit entraver le fonctionnement du bureau d'information touristique et doit se dérouler durant les heures d'ouverture de ce dernier.

L'exposition ne doit pas entraîner de frais supplémentaires pour le Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe inc. (entretien, équipement, heures supplémentaires du personnel, etc.).

L'exposant ou le promoteur dont l'exposition sera retenue devra s'engager à respecter les conditions en signant un protocole d'entente avec le Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe inc.

**NOUS RETOURNER VOTRE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ AVANT LE 15 OCTOBRE 2010  
AU 2090, RUE CHARRIER, SAINT-HYACINTHE, QC J2S 8R3 OU VIA  
[CORDEAU@TOURISMESAINTHYACINTHE.QC.CA](mailto:CORDEAU@TOURISMESAINTHYACINTHE.QC.CA)**